

LA GARDE TENNIS DE TABLE

Le 24 Octobre 2022

Comité du Var de Tennis de Table

Ligue PACA de Tennis de Table

REGLEMENT DU 1^{ER} TOURNOI NATIONAL B DE LA GARDE TT

N° homologation :

Responsable de l'évènement : Cyril SELIN

Article 1. LA GARDE Tennis de Table organise son 1^{er} Tournoi national B (n° homologation) de Tennis de Table le **Judi 09 Mai 2024** au Gymnase Bernard CHABOT, Avenue Henri Barbusse, 83130 LA GARDE. Il est ouvert à tous les licenciés FFTT.

Article 2. Le juge arbitre du tournoi sera Monsieur Sébastien PASTOR (Juge-Arbitre 3) n° licence:1314442.

Article 3. La présentation au juge-arbitre, par le joueur, de sa licence avec la mention « certificat médical présenté » est **obligatoire**. S'il ne peut pas présenter sa licence, si la mention « certificat médical présenté » ne figure pas sur la licence, il doit faire la preuve de sa licenciation selon la procédure en vigueur pour la saison 2023/2024.

Article 4. Les règlements de la FFTT seront strictement appliqués.

Article 5. Les parties seront arbitrées par les joueuses et joueurs.

Article 6. Le tirage au sort sera effectué par le juge arbitre le 09 mai 2024, 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Article 7. LA GARDE Tennis de Table décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents corporels ou matériels, les vols ou pertes dans l'enceinte du complexe sportif (halle des sports et salle spécifique) et dans ses abords dont pourraient être victimes les joueuses, joueurs ou spectateurs.

Article 8. LA GARDE Tennis de Table se réserve le droit de **supprimer ou modifier un tableau ou les dotations si le nombre d'engagés est jugé insuffisant**.

Article 9. La compétition se déroulera sur 32 tables homologuées FFTT et 3 tables seront mises à disposition pour l'échauffement.

LA GARDE TT

Article 10. Participation

Une joueuse ou un joueur pourra participer au maximum à 3 tableaux. Tous les tableaux sont mixtes, excepté le tableau Féminin tous classements (le tableau féminin est exclusivement réservé aux licenciées féminines). Le classement retenu pour le tournoi est celui de la saison 2023/2024 seconde phase (janvier 2024). Les joueurs et joueuses catégories poussin ne sont pas autorisés à jouer avec les séniors.

Article 11. Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

1 tableau	: 10 euros
2 tableaux	: 18 euros
3 tableaux	: 25 euros

Le pointage sera effectué jusqu'à 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Article 12. La dotation du tournoi est d'une valeur totale de 3255 euros (en espèces et bons d'achat). Chaque tableau sera limité à 48 inscrits.

TABLEAU	VAINQUEUR	FINALISTE	½ FINALISTE	¼ FINALISTE
1 VETERAN	50 €	25 €	15 €	10 €
2 NC-699	60 €	30 €	15 €	10 €
3 NC-899	70 €	35 €	15 €	10 €
4 NC-1099	80 €	40 €	20 €	10 €
5 NC-1299	90 €	45 €	20 €	10 €
6 NC-1499	100 €	50 €	25 €	15 €
7 NC-1699	120 €	60 €	30 €	15 €
8 NC-1999	150 €	75 €	35 €	15 €
9 NC-2199	200 €	100 €	50 €	20 €
10 Jeunes	Bons achat 50 €	Bons achat 30 €	Bons achat 15 €	Bons achat 10 €
11 Féminines	80 €	40 €	20 €	10 €
12 Toutes séries	300 €	150 €	75 €	30 €

Article 13. Les inscriptions se feront uniquement sur le site www.lagarde-tennisdetable.fr via la plateforme Helloasso jusqu'au mercredi 08 mai 2024 à 18h00 (préciser Nom, Prénom, n° licence, nombre de points, tableaux choisis). Les droits d'inscription seront réglés

Au moment de l'inscription du site. **Exceptionnellement** des inscriptions supplémentaires pourront être prises sur place, le jour même, **en accord avec le juge arbitre, s'il reste des places disponibles dans les tableaux.**

Téléphone : pour information contacter 0664223140 Franck Servel correspondant du club.

Mail : lagardetennisdetable@gmail.com

Article 14. Une tenue sportive et le port de chaussures de sport sont obligatoires.

Article 15. Les balles ne sont pas fournies par LA GARDE Tennis de Table. Balles « plastiques ».

Article 16. Toute dégradation sera prise en charge par le ou les auteurs.

Article 17. Les tableaux seront les suivants :

Tableau 1 : Vétéran	8h30
Tableau 2 : NC-699 points.....	9h30
Tableau 3 : NC-899 points.....	10h30
Tableau 4 : NC-1099 points.....	8h30
Tableau 5 : NC-1299 points.....	9h30
Tableau 6 : NC-1499 points.....	11h30
Tableau 7 : NC-1699 points.....	12h30
Tableau 8 : NC-1999 points.....	10h30
Tableau 9 : NC-2199 points.....	11h30
Tableau 10 : Jeunes (poussins, benjamins, minimes, cadets).....	13h30
Tableau 11 : Féminines.....	13h30
Tableau 12 : Toutes séries.....	12h30

Article 18. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des règlements administratifs sur la première partie non jouée et le joueur perdra les points classement qu'il aurait perdus s'il avait disputé et perdu cette partie.

Article 19. Tout joueur en retard de 5 minutes après le deuxième appel de son nom sera déclaré forfait dans ce tableau. Les horaires seront affichés sur les panneaux à l'intérieur de la salle.

Article 20. Les tableaux 1 à 12 débutent en poule de 3 ou 4 joueurs selon le nombre d'inscrits avec 2 qualifiés pour le tableau final à éliminations directe. Toutes les parties se joueront au meilleur des 5 manches.

Article 21. Une buvette sera mise en place le jeudi 09 mai 2024 (de 07h30 jusqu'à la fin des compétitions) afin que les joueuses et joueurs puissent se restaurer (sandwiches, gâteaux, crêpes, café, boissons fraîches ...). Le tournoi se déroulera sans interruption.

Article 22. Le club de La Garde Tennis de Table se réserve le droit d'annuler le tournoi sans préavis et unilatéralement dans les cas suivant:

- les locaux municipaux sont indisponibles.
- l'indisponibilité des membres organisateurs.